

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MARDI 22 MAI 1979 - N° 920

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Mouvements de grève dans la sidérurgie lorraine

Une équipe de fondeurs de l'aciérie Sollac de Hayange est en grève depuis jeudi pour ses revendications. Une grève de hauts fourneaux a également démarré aux hauts fourneaux Patural. La production est bloquée à l'aciérie LWS de Sérémange : toutes les installations en amont (train à chaud, laminage à froid) pourraient se trouver rapidement bloquées. Lors d'une entrevue avec la direction, samedi, celle-ci menaçait, au cas où le travail ne reprendrait pas dimanche soir, de mettre 12 000 personnes en lock-out. Depuis jeudi, les travailleurs ont bloqué, depuis Dillingen, la voie ferrée qui approvisionne l'usine de Sérémange.

Lire en page 6

Paris : Succès du meeting «Europe : solidarité des prolétariats et des peuples»

Le meeting organisé par le PCML, le PCR ml et l'UCJR s'est déroulé devant une salle attentive et souvent enthousiaste. Face à l'Europe des capitalistes et à la dénonciation chauvine qu'en fait le PCF, il existe celle des classes ouvrières et des peuples d'Europe.

Lire en page 3

Les atteintes aux libertés démocratiques

Lire le début de notre série en page 2

Aujourd'hui : vers l'interdiction de l'affichage libre

Arrêt de toute poursuite contre les 5 inculpés de Longwy !



Plus d'une dizaine de travailleurs blessés, dont certains très gravement, deux journalistes atteints, cinq manifestants inculpés, voilà le lourd bilan de la sauvagerie policière qui s'est abattue sur Longwy, dans la nuit de jeudi à vendredi dernier.

Ce déchaînement policier — qui a trouvé en face de lui la juste riposte des sidérurgistes et de la population — n'est pas fortuit : il n'est pas le fruit d'une quelconque bavure. Il a été délibérément décidé par un gouvernement qui veut en finir avec Longwy, un des points-clés de la lutte d'ensemble des sidérurgistes contre les licenciements.

Depuis le mois de décembre dernier, les sidérurgistes ont en effet engagé une lutte dont l'ampleur est à l'échelle du plan gouvernemental, qui prévoit au total des

dizaines de milliers de licenciements. Dans cette lutte, les sidérurgistes de Longwy — et la population qui fait corps avec eux — par leur détermination, leur initiative et leur combativité, montrent le chemin. C'est pour cela que le gouvernement transforme Longwy en ville occupée, où stationnent en permanence les hordes noires des CRS. C'est pour cela que le gouvernement tente d'empêcher les travailleurs de s'exprimer, en brouillant les deux radios syndicales. C'est pour cela que le gouvernement ordonne le déchaînement de ses hommes de main. C'est pour cela que le gouvernement multiplie les enquêtes et les informations policières. C'est pour cela qu'il vient d'inculper les cinq de Longwy.

Suite page 5

- Pour la libération de tous les inculpés du 23 mars et du 1^{er} mai
- Pour l'abrogation de la loi anticasseur
- Pour le droit de manifestation

MANIFESTATION

A PARIS : MARDI 22 MAI A 18 H - BASTILLE

A l'appel du Collectif national pour la libération des inculpés

Contre les atteintes aux libertés démocratiques.

VERS L'INTERDICTION DE L'AFFICHAGE LIBRE

La nouvelle loi sur l'affichage, votée en première lecture par l'Assemblée nationale, donnera si elle est appliquée définitivement, des pouvoirs répressifs extraordinaires au gouvernement. En affirmant s'attaquer à la «pollution publicitaire», le gouvernement porte atteinte au droit d'affichage et se dote d'un arsenal pour faire la chasse aux afficheurs «sauvages»: plus rien ne pourra être collé hors de zones fixées

par les maires ou les préfets, pour chaque affiche illégale l'amende pourra dépasser le million de centimes, et fait incroyable à défaut du colleur c'est le bénéficiaire de l'affichage qui sera poursuivi. Verbalisateurs multipliés, procédures rapides, répression différenciée, autant de moyens entre les mains des maires et des préfets pour contrôler l'affichage, autant d'entraves à la liberté d'expression.

Pourquoi une nouvelle loi ?

Deux points essentiels surtout à retenir de la législation passée :

— La complexité des règlements et les lourdeurs des procédures rendent souvent difficile son application. Interdit en de nombreux endroits, l'affichage est en fait possible à peu près n'importe où en dehors des monuments historiques. Les condamnations ont frappé principalement des militants pris en flagrant délit de «dégradations d'édifices publics».

— La jurisprudence a écarté l'applicabilité de la loi de 1943 relative à l'affichage politique.

Ainsi jusqu'alors, sans qu'aucune disposition légale ne garantisse en matière d'affichage la liberté d'expression, les particuliers, les associations comme les partis politiques ont pu afficher à volonté. Mais dans le même temps, les grands panneaux publicitaires ont peuplé villes et campagnes, le néon s'est répandu sur les façades, la publicité a envahi les sites protégés ou non. Les afficheurs commerciaux ont vu dans l'affichage sauvage une nouvelle source de profits. Cet affichage qu'ils ont baptisé par pudeur «affichage libre», constitue 25 à 35 % de l'ensemble de leur affichage.

S'ATTAQUER A LA LIBERTÉ D'AFFICHAGE EN SE PRÉSENTANT EN «DÉFENSEUR DU CADRE DE VIE»

«La nécessité de légiférer s'impose parce que la publicité prolifère d'une manière telle qu'elle porte à notre cadre de vie des atteintes que l'homme moderne juge de moins en moins supportables et parce que les moyens juridiques... sont notoirement inefficaces, et de plus souvent insuffisants.»

Le législateur du projet semble animé d'un souci bien compréhensible : la publicité commerciale constitue aujourd'hui une véritable agression. Pollution visuelle certes, mais aussi intellectuelle : du mensonge en couleurs, de l'incitation au viol etc...

Arrêtons là, le rapporteur du projet de loi ne suit plus : Foyer n'attaque ni l'objet ni le contenu de la publicité. Au contraire, dans sa volonté de supprimer l'affichage-sauvage, Foyer se pose en défenseur de la «qualité de la publicité». Quant au contenu, là n'est pas la question et nous verrons pourquoi.

C'est la «lutte pour la vue» qui intéresse monsieur Foyer : contre «la violence des coloris», contre «la dégradation des supports abandonnés», contre «la rupture du rythme architectural des façades», etc...

Passons sur cette esthétique qui voit la laideur dans le désordonné et l'inhomogène, l'essentiel est ailleurs. Le critère de l'esthétique se fonde, en la dévoyant, sur une revendication légitime et permet d'amalgamer «affichage commercial» et «affichage d'opinion» qui «portent les mêmes atteintes à l'environnement, relèvent incontestablement d'une même thérapeutique».

Voilà donc la façon dont le gouvernement entend du même coup réglementer un affichage commercial jugé «souvent anarchique» et restreindre la liberté d'expression, en faire une liberté surveillée.

QUELQUES CONCESSIONS

Conscient de la légèreté de son argumentation, le rapporteur s'attache péniblement à montrer que la nouvelle loi est bien conforme à l'esprit du droit français. Et pour mieux supprimer les atténuations apportées par le sénat au caractère répressif du projet,

Foyer a fait adopter quelques concessions secondaires.

— Un rappel solennel de la non-censure du contenu, rappel inutile puisque là n'est pas l'objet de la loi.

— La liberté d'afficher sur les palissades de chantier est maintenue.

— Les zones où l'affichage est fortement restreint «devront obligatoirement comporter des emplacements réservés à l'affichage d'opinion et associatif».

Cependant le texte de la loi ne fixe pas la surface nominale de ces «panneaux réservés». C'est le maire qui décidera de leur nombre et de leur emplacement.

une réglementation nationale définie par décret. Ce règlement assez restrictif qui définira «des normes d'emplacement, de dimensions, de surface et d'espacement» pourra être aménagé «en fonction des circonstances locales».

6) Enfin, l'idée est de Pujade, il sera interdit d'afficher sur tous les arbres. Pour les petits afficheurs, le ministre a promis d'être libéral.

Comme le précise très bien Foyer, «l'idée essentielle est de partir d'une position de principe dure, l'interdiction, pour aboutir à des règlements particuliers» plus souples — le gouvernement fixe la norme, à laquelle les autorités pourront toujours se référer pour sévir —. Quant aux

4) les procès verbaux seront transmis au procureur qui pourra engager des poursuites sans attendre l'avis du préfet ou du ministre.

5) «Les associations agréées pourront se constituer partie civile». Un parti par le biais d'une association bidon pourra ainsi traquer les contrevenants qui lui sont hostiles.

LE BÉNÉFICIAIRE DE L'AFFICHAGE SAUVAGE SERA POURSUIVI : PAS BESOIN DE FLAGRANT DÉLIT

L'article 20 donne à la loi une dimension répressive violant toutes les traditions juridiques. Désormais sera «poursuivi comme complice et puni des mêmes peines que l'auteur de l'infraction celui pour le compte duquel la publicité est réalisée» sauf si l'afficheur signe l'affiche. Alarme des députés qui voient là source de machination politique : des affiches détournées pourraient servir à faire condamner injustement un adversaire. Aussi, à l'initiative du rapporteur a été adoptée la disposition suivante : les bénéficiaires de la publicité de caractère électoral pourront «échapper à la présomption de complicité en procédant à l'enlèvement rapide des publicités irrégulières». Toutefois «ne revêtirait pas un caractère électoral la publicité qui se bornerait à faire connaître tel ou tel thème général d'une organisation politique sans référence explicite ou implicite à une consultation proche». Les organisations électoralistes ont leurs arrières assurés. Aucun recours en revanche pour des opposants au nucléaire ayant sorti des panneaux installés par la mairie.

ENTRÉE EN VIGUEUR ET PORTÉE DE LA LOI

La loi a été adoptée en première lecture par le Parlement. Elle retournera au Sénat. Si celui-ci ne l'adopte pas, nouvelle navette sur un texte de compromis. En cas de nouveau désaccord, c'est le Parlement qui tranchera. Enfin, la loi n'entrera en vigueur que six mois après sa publication.

Les entreprises de publicité se sont inquiétées. Des contrats avantageux passés avec les maires pour l'octroi de mobilier urbain ou les emplacements publics viendront calmer les grosses boîtes. Les petites disparaîtront.

La limitation de la publicité commerciale sera un effet secondaire de la loi : le contenu de cette publicité n'est pas en cause, et il s'agit dans ce domaine de rationaliser la profession. La loi vise avant tout à restreindre considérablement l'affichage d'opinion ou d'association, à contrôler son implantation. Elle constitue aussi une arme terriblement dangereuse entre les mains du gouvernement pour porter atteinte aux associations de masse comme aux partis révolutionnaires.

Didier DELORME



Le PCF seul parti bourgeois à s'opposer vigoureusement à la nouvelle loi, utilise largement l'affichage sauvage pour se poser en parti de masse.

Le dispositif répressif

Trois traits caractérisent la nouvelle loi : l'extension de son champ d'application à «toute forme de publicité», sa souplesse et sa sérénité extrême.

AUCUNE FORME DE PUBLICITÉ N'ÉCHAPPE A LA LOI

La loi concerne tout ce qui est rendu public, «quels que soient les dispositifs utilisés des lois, qu'ils sont visibles d'une voie publique ou privée ouverte à la circulation» et «quelle que soit la nature de l'information ou du message transmis et la qualité de son auteur».

Du graffiti à l'affiche en passant par le bombage tout est frappé par la nouvelle réglementation.

LA FRANCE EN ZONES

1) les zones interdites couvrent une partie énorme du pays. D'une part dans les «lieux précieux» (monuments historiques, «monuments naturels», sites classés, parcs nationaux), l'affi-

chage est rigoureusement interdit. D'autre part, hors agglomération, il y aura interdiction de principe avec quelques dérogations précisées dans les paragraphes suivants.

2) «Des périmètres d'affichage autorisés pourront être institués hors agglomération» dans des lieux «dont l'état naturel est déjà altéré par des établissements industriels et commerciaux».

3) Des zones d'affichage restreint pourront être instaurées dans «tous les lieux sensibles des agglomérations», selon l'appréciation des autorités locales.

4) A titre exceptionnel, des zones d'affichage élargi pourront être créées dans «certains lieux sensibles des agglomérations». C'est-à-dire là où «il n'est guère concevable de restreindre trop gravement l'exercice d'activités publicitaires. A Pigalle par exemple.

5) Dans les agglomérations, en dehors des lieux sensibles, «la publicité peut être autorisée de manière habituelle». Cependant, là non plus pas de liberté d'afficher : la publicité sera régie par

aménagements, ce sont les maires qui, sous l'œil du préfet, en décideront.

De la souplesse pour ne pas entraver le commerce, du ferme pour réprimer l'expression libre.

REPRESSION SAUVAGE DE L'AFFICHAGE LIBRE

Il ne s'agit ici que des mesures concernant la répression générale des infractions à la loi.

1) Une armée de verbalisateurs, dont les agents de police municipale, pourra constater les infractions.

2) Les amendes seront «proportionnelles au nombre de dispositifs en infraction». Le tarif à l'unité varie de 50 à 15 000 francs. Pour 50 affiches illégales, il pourra en coûter au condamné plus de 50 millions de centimes !

3) En cas de condamnation, le tribunal ordonnera la remise en état des surfaces recouvertes. Le maire pourra ordonner, indépendamment des poursuites judiciaires, que l'enlèvement des affiches soit fait d'office. Faute de respecter ce délai, l'afficheur paiera une amende de 100 francs par jour de retard et par affiche.

La conférence franco-africaine s'est ouverte lundi à Kigali

UNE POLITIQUE GISCARDIENNE A L'ECHELLE DU CONTINENT AFRICAIN ?

Par Jean-Pierre CHAMPAGNY

La conférence franco-africaine constitue un axe de la politique de l'impérialisme français. Ce regroupement qui correspond pour l'essentiel aux pays avec lesquels la France a développé une politique de «coopération» s'étend au-delà des anciennes colonies françaises. On y compte désormais les anciennes colonies belges (Zaire, Rwanda, Burundi), des Etats de l'Océan Indien (Seychelles, Ile Maurice), d'anciennes colonies portugaises (Guinée-Bissau, Cap-Vert). Pour la première fois, un Etat anglophone, le Libéria, doit y participer. La composition de la conférence reflète donc une volonté d'élargissement.

Mais quelle est, dans l'ensemble, en dehors des points forts d'Afrique de l'Ouest et du centre, la réalité de cette politique à l'échelle du continent africain que Giscard tente de mettre en place ? Passons en revue ses derniers développements pour en mesurer le contenu, les succès et les limites.

Afrique Australe : un double jeu démasqué

En voulant développer une politique à l'échelle du continent africain, Giscard s'est trouvé pris dans une contradiction insoluble entre les liens développés avec les régimes racistes d'Afrique australe et le développement de relations avec les pays africains qui tous, les condamnent et, à des degrés divers, les combattent.

Par ses livraisons d'armes et ses équipements, la France a permis à l'Afrique du Sud et à la Rhodésie de s'armer jusqu'aux dents contre les peuples africains. En novembre 1977, Giscard décrétait tardivement un respect total de l'embargo sur les armes décidé par l'ONU. Il est vrai qu'en août de la même année, l'accueil glacial de Guiringaud en Tanzanie et au Mozambique lui avait montré que son double jeu ne trompait pas les Africains. Il reste vrai qu'aujourd'hui, grâce aux usines d'armements et aux

licences fournies par la France, ce sont des Mirage et des hélicoptères Alouette qui servent aux racistes contre les guérilleros du Zimbabwe et de Namibie.

Au cours de tous ses voyages officiels en Afrique, Giscard ne manque pas de condamner en parole les régimes racistes et l'apartheid. Mais, en ce qui concerne les problèmes de Namibie et du Zimbabwe, il n'a pas développé de politique originale et a emboîté le pas à la politique américaine. Il s'est associé aux plans américains pour la Namibie dans le cadre de la commission des cinq occidentaux du Conseil de sécurité. Au sujet du Zimbabwe, François-Poncet vient de faire des déclarations inquiétantes tendant à une reconnaissance du gouvernement fantoche issu des élections truquées d'avril. En cela il ne fait que suivre les manœuvres anglo-américaines.

Corne de l'Afrique : des propositions sans lendemain

La Corne de l'Afrique, où l'impérialisme français dispose toujours d'une base militaire avec 4 500 hommes à Djibouti, est dans l'ensemble une région où l'influence française est faible. Elle a été marquée depuis deux ans par l'intervention massive de forces soviéto-cubaines dans le conflit entre l'Ethiopie et la Somalie, puis contre la lutte de libération du peuple érythréen.

Paradoxalement, alors qu'il se présentait comme défenseur de la sécurité dans l'Afrique de l'Ouest et du centre, Giscard s'est bien gardé de condamner directement et explicitement l'intervention soviétique là où elle était la plus directe et la plus agressive. Tout se passe comme si la menace d'intervention soviétique était

utilisée par Giscard pour resserrer les liens avec les «amis de la France» les plus vulnérables ; tandis que, devant l'offensive soviétique dans la Corne de l'Afrique, il reste muet, et impuissant.

Il faut cependant signaler une initiative rendue publique en juillet 1978 à l'occasion de la visite du président somalien Siad Barre à l'Elysée. Giscard avait alors déclaré : «La France est prête à aider toute initiative d'une conférence des Etats de la Corne de l'Afrique... Si, d'un commun accord, les uns et les autres acceptaient de s'asseoir autour d'une même table, n'y aurait-il pas là le début d'une immense espérance pour tous les peuples africains et en premier lieu pour les populations de la Corne de l'Afri-

que encore déchirées par les combats». Ce projet ne semble pas avoir eu beaucoup d'écho : on ne voit pas de quel atout la France dispose pour peser dans la situation de cette région.

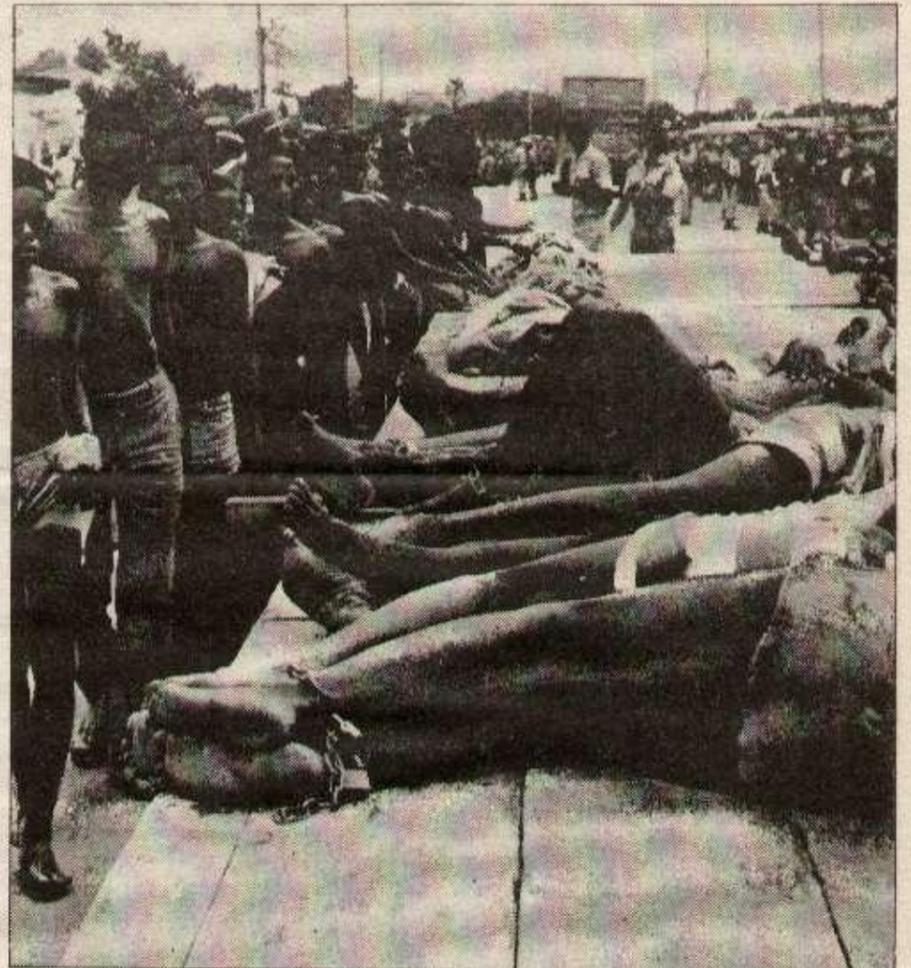
Par ailleurs, la visite du président du Kenya, Arap Moi, en novembre 1978, a permis de resserrer les relations de la France avec cette ancienne colonie britannique. La flotte française de l'Océan Indien aurait obtenu l'utilisation du port de Mombasa qui serait désormais un point d'appui entre Djibouti et la Réunion.

Afrique de l'Ouest : nouvelles perspectives

Devant faire face à la pénétration des autres impérialismes dans ses anciennes colonies, l'impérialisme français s'est efforcé de contre-attaquer particulièrement en Afrique de l'Ouest où se développent activement des tentatives de coopération régionale dépassant les divisions issues des différentes colonisations.

Géant d'Afrique de l'Ouest (80 millions d'habitants, presque autant que l'Afrique francophone), le Nigéria a considérablement développé ses relations économiques et commerciales avec la France. Le Nigéria est aujourd'hui le premier partenaire commercial de la France en Afrique subsaharienne et son cinquième fournisseur de pétrole avant l'Algérie. La France lui vend des véhicules automobiles (50 % des exportations) des biens d'équipement et des produits alimentaires. La France occupe le troisième rang parmi les investisseurs étrangers au Nigéria. Le développement des relations économiques a été sanctionné par la signature d'accords de coopération le 10 mai dernier après la visite de Guiringaud en mars 1978.

Cependant, à bien des égards, la politique du Nigéria entre en contradiction avec celle de l'impérialisme français en Afrique. Par son poids démographique, sa puissance économique et militaire, le Nigéria entend jouer un rôle de premier plan sur le continent. Il a combattu le projet giscardien de «force d'intervention africaine», d'autant plus que l'expérience de la guerre du Biafra (tentative de sécession encouragée par les Occidentaux) rend cet Etat sen-



▲ En 1972, Bokassa avait personnellement dirigé l'exécution par bastonnade de détenus. Leurs corps avaient ensuite été exposés sur la place publique. (photo).

Dans la nuit du 17 au 18 avril et dans la nuit suivante, la garde impériale de Bokassa a procédé à de nombreuses arrestations de jeunes qui refusaient de porter l'uniforme, qui coûte un mois de salaire. Des dizaines d'entre eux ont été assassinés. Selon un témoignage publié par L'Humanité, le chef d'Etat centrafricain a assisté personnellement au massacre. A Kigali, Bokassa a démenti les massacres, en appelant à sa religion chrétienne, à son état de père de famille et... à son long passé dans l'armée française. Il a malgré tout confirmé que des exécutions avaient eu lieu : «Il s'agissait, a-t-il déclaré cyniquement, de grands enfants poussés par les idéologies révolutionnaires».

sons (Madagascar, Guinée, Angola, Bénin).

Les relations entre la France et l'Angola étaient demeurées particulièrement difficiles depuis l'indépendance dans la mesure où l'impérialisme français soutenait les activités de l'Unita et du FNLA contre le gouvernement de Neto. Quant au «FLEC» (Front de libération de l'enclave de Cabinda), ses liens spéciaux avec les services secrets français étaient bien connus. De la part de l'Angola, l'établissement de relations diplomatiques avec la France s'inscrivait dans une politique de normalisation des relations avec l'Occident qui s'est accompagnée d'une réconciliation avec le Zaire. Il faut y voir également une volonté de se dégager dans une certaine mesure de l'empire de l'URSS et de ses alliés cubains. Cependant cet établissement de relations diplomatiques ne s'est pas fait sans conditions : le gouvernement angolais a exigé préalablement que Giscard s'engage à mettre fin aux activités de l'Unita, du FNLA et du FNLC sur le territoire français.

De même, en faisant à Paris une «visite de travail» pour signer d'importants accords économiques en septembre dernier, le président malgache Ratsiraka n'a pas signé un contrat de confiance avec l'impérialisme français. Sa rencontre avec Giscard n'a pas manqué de «franchiser». Il a publiquement mis en cause devant la presse française la politique impérialiste de la France dans l'Océan Indien, ses «multiples provocations», notamment l'annexion des îlots du canal du Mozambique et l'intervention aux Comores.

En se rendant au Bénin pour relancer la coopération avec ce pays, rendue difficile après la tentative d'intervention de mercenaires en 1977, Galley a dû également essayer des réprimandes. Il a même signé un communiqué commun dans lequel la France condamne explicitement l'activité des mercenaires contre les Etats africains.

La visite de Giscard en Guinée en décembre 1978 a sanctionné un rapprochement amorcé depuis plusieurs années déjà. Il est spectaculaire dans la mesure où la Guinée ayant dit «non» au référendum en 1960 sur la communauté française, s'était largement détachée de l'ancien colonisateur. En se rapprochant de la France et en se réconciliant avec ses voisins d'Afrique de l'Ouest, le régime de Sekou Toure entend lutter contre les pressions des deux superpuissances, en particulier l'URSS, qui ont profité de l'isolement de ce pays pour pénétrer son économie. Cependant ce rapprochement ne semble pas impliquer un soutien aux initiatives politiques françaises : ainsi, il n'est toujours pas question que la Guinée participe à la conférence franco-africaine.

Ces rapprochements et ces réconciliations constituent des points positifs pour la politique africaine de Giscard. On ne peut cependant les interpréter comme une adhésion des Etats concernés à cette politique : il s'agit de leur part d'un souci de diversification destiné à éviter la dépendance exclusive d'une grande puissance, ce que le gouvernement malgache appelle une politique «tous azimuts».

Réconciliations

La diplomatie française en Afrique peut considérer comme un avantage le rapprochement de ces derniers

avec un certain nombre de pays africains dont les relations avec la France étaient tendues pour diverses rai-

Arrêt de toute poursuite contre les 5 inculpés de Longwy!

Bien que certains croient pouvoir annoncer périodiquement une baisse de la combativité — ils l'ont encore fait après la reprise du travail à Usinor-Senelle il y a une dizaine de jours — les sidérurgistes et la population du bassin continuent à prouver leur détermination à lutter contre les licenciements.

On pouvait le constater une première fois, il y a une quinzaine de jours : plusieurs hauts dirigeants en faisaient d'ailleurs l'expérience au moment où ils étaient «retenus». A cette occasion, les travailleurs obtenaient partiellement satisfaction dans leur exigence que soit remise en cause la première série de mutations. Ce jour-là, les affrontements avaient été évités, les CRS se repliant, quasiment au pas de course, et sous la ferme pression des travailleurs.

Mercredi, une nouvelle journée marquante était ouverte par la décision du pouvoir de brouiller les émissions des deux radios syndicales, Radio Lorraine Cœur d'Acier et Radio SOS Emploi.

Ces atteintes provocatrices à la possibilité de s'exprimer pour les travailleurs en lutte accompagnent toute une série de mesures, dont la liste est inquiétante.

Outre le brouillage des radios syndicales, les sidérurgistes longwyciens subissent, depuis que la question du blocage de la production est posée, une étouffante présence policière. Alors que depuis décembre les flics hésitaient à affronter les sidérurgistes, ils semblent maintenant décidés à en découdre, comme en témoignent leurs brutalités de la semaine dernière.

A cela il faut ajouter les convocations, «pour les nécessités d'une enquête judiciaire» parvenues au domicile de plusieurs travailleurs du bassin, dont des syndicalistes. Le chef du personnel d'Usinor, Nathan Hudson, n'est pas en reste : il menace les travailleurs, qui se rendraient, ou qui se sont rendus coupables d'opérations coups de poings en direction des bureaux

d'Usinor, de licenciements immédiats, ceci quelle que soit leur situation familiale.

Une grave atteinte vient de s'ajouter à la liste : après la condamnation de Roger Marin à une peine de prison ferme pour sa participation à la marche sur Paris le 23 mars, c'est l'inculpation de cinq manifestants survenue vendredi matin. Ceux-ci ont été arrêtés et inculpés de «violation et voies de faits sur agents», alors qu'ils avaient été appréhendés dans la nuit à un kilomètre des affrontements!

Tout cela est inadmissible. Une riposte massive est en préparation. Celle-ci confirme que cette série de mesures répressives n'intimide pas les travailleurs du bassin, au contraire de ce que voudrait le pouvoir. A l'inverse, on assiste la semaine dernière à une nette montée de la combativité, notamment parmi les jeunes de la CGT. Ils n'étaient cependant pas seuls, loin de

là : devant le relais de Boi-de-Châ, on observait la présence de familles entières...

Cette participation élargie des travailleurs à la lutte est particulièrement importante au moment où il est visible que le pouvoir veut mettre un coup d'arrêt à la lutte de Longwy. Il y a une raison à cette volonté gouvernementale : le pays des Trois Frontières n'a-t-il pas joué le rôle de phare dans la lutte contre le chômage ces derniers mois ?

Il aurait été bien étonnant que la bourgeoisie dispense les travailleurs de Longwy de l'attaque qu'elle mène contre les libertés démocratiques. Compte tenu de cette situation, plus que jamais l'heure est au resserrement de l'unité des travailleurs autour des organisations syndicales, l'heure est au renforcement de la mobilisation pour imposer la fin du brouillage des radios syndicales et la levée de toute poursuite pour tous les inculpés.

UNE NUIT DE PROVOCATIONS POLICIÈRES

De notre envoyé spécial Gérard PRIVAT

Toute la journée de jeudi, l'atmosphère est restée tendue à Longwy. Sur la place Darche, devant le studio de radio LCA, des groupes de militants, parmi lesquels de nombreux jeunes, discutaient avec animation : comment continuer les actions entreprises pour faire cesser le brouillage de la radio ? Tel est le thème principal de discussion.

A l'UIS-CFDT, même préoccupation : le brouillage de LCA, et bientôt celui de Radio SOS Emploi, s'inscrit dans la montée très nette de la répression que l'on constate depuis quelque temps à Longwy ; il faut réagir vigoureusement.

Vers 18 heures, les sirènes de l'usine de Senelle se mettent à hurler. C'est décidé, on monte au relais de Bois-du-Châ ; c'est là que le système de brouillage est installé. Des colonnes de voitures descendent vers la place Leclerc à Longwy-bas. Là, on récupère les gens revenant des états généraux de l'emploi qui se sont tenus une partie de la journée à Metz. C'est un cortège fort de plusieurs centaines de personnes qui commencent à gravir la petite route qui mène au relais.

Les militants CFDT n'ont pas hésité un instant : ils se joignent immédiatement aux manifestants et leur voiture-sonne bat le rappel dans les rues. Il en arrive de manière continue, en voiture, à pied, par groupes... Finalement, c'est plus de deux mille personnes qui se sont retrouvées à quelques dizaines de mètres du relais, face à un cordon de CRS.

La proposition cégétiste d'en-

voyer une délégation au relais pour exiger l'arrêt du brouillage en prenant contact avec le préfet était alors diversement appréciée. Beaucoup, notamment dans les rangs de la CGT, ne se faisaient aucune illusion sur l'efficacité d'une telle démarche. Finalement, une délégation se rendait quand même à l'intérieur du relais, et tentait à plusieurs reprises d'obtenir une réponse positive à la revendication. Sans succès... Pendant ce temps, la tension continuait de monter face aux flics. C'est l'arrivée d'un commissaire, écharpe tricolore autour du ventre et porte-voix en main qui a mis le feu aux poudres. Une bousculade se produisit au premier rang des manifestants, le cordon de CRS se repliait au pas de course, et un tir nourri de grenades lacrymogènes et au chlore, tirées à tir tendu, noyait les lieux dans une épaisse nappe de gaz. Plusieurs manifestants s'écroulaient, dont certains touchés en plein visage. Cette

sauvage agression des CRS a encore fait monter d'un cran la colère des travailleurs et de la population de Longwy. Alors que les CRS s'agglutinaient autour du bâtiment, la masse des manifestants redescendait alors pour se regrouper sur la place Leclerc. Il est alors aux environs de 22 heures. Le siège de l'APH (Avenir du Pays-Haut), organisation du patron-licencier Labbé, subit les coups des manifestants. La colère éclate, alors que les premiers détachements de flics prennent position tout au long de la place Leclerc, tandis que d'autres descendent par la rue Labro, essayant par cette manœuvre de prendre les manifestants en tenaille. Manœuvre manquée, puisque tout le monde se regroupe sur le pont supérieur. C'est là que de violents affrontements ont lieu, probablement les plus violents que Longwy ait connus depuis le début de la lutte, au mois de décembre. Face au déferlement sauvage des flics,

Violences policières sans précédent

Selon les témoignages recueillis, les affrontements de la nuit de jeudi à vendredi auraient fait 25 blessés, dont 15 policiers. Rien n'indique que le militant syndical, qui a reçu une grenade en plein visage ne restera pas défiguré et pourra retrouver totalement la vue. Deux autres travailleurs, au moins, ont été hospitalisés pour des blessures oculaires consécutives aux tirs tendus pratiqués par les CRS et les gardes mobiles.

Tout le monde s'accorde pour analyser les affrontements de la semaine dernière comme les plus violents que Longwy ait connus depuis le mois de décembre, au cours duquel les licenciements étaient annoncés.

face à leur volonté délibérée de «faire mal», les travailleurs opposent une résistance courageuse et déterminée. Aux premiers rangs, de nombreux jeunes portant badges CGT ou CFDT. Sur le pont supérieur et devant la gare routière, les combats ont été d'une particulière violence.

C'est dans ce secteur que deux journalistes, qui portaient le brassard de presse, seront sérieusement blessés, «tirés comme des lapins», presque à bout portant.

Une consigne avait été donnée aux forces policières : faites des arrestations, le plus possible. Génés dans cette besogne par la capacité combative des manifestants, les CRS n'ont trouvé comme moyen de ne pas rentrer bredouilles que d'arrêter plusieurs personnes à plus d'un kilomètre du lieu des affrontements.

Ne pouvant venir à bout des manifestants, dont la détermina-

tion ne faiblissait pas, les CRS et gendarmes mobiles se retirèrent vers-trois heures du matin, abandonnant le centre-ville.

L'intervention massive des flics contre les travailleurs en lutte pour l'emploi, s'inscrit dans une volonté d'ensemble du pouvoir d'en finir avec Longwy. Les mesures de répression de toutes sortes se multiplient depuis un certain temps. Mais les travailleurs et la population ne se laissent pas intimider. Ils étaient des centaines au tribunal de Briey vendredi après-midi pour soutenir les inculpés. Les organisations syndicales CGT et CFDT poursuivent la mobilisation pour obtenir l'arrêt du brouillage des radios, et pour faire de mercredi, jour du procès des cinq inculpés, une grande journée de lutte pour imposer la relaxe des inculpés.

Maurice LE BOUDER

Comment on fabrique des coupables

Il est un peu plus de 23 heures lorsque plusieurs personnes remontent une rue de Longwy en s'éloignant du centre ville. On est à plus d'un kilomètre du lieu des affrontements. Soudain, un convoi de CRS arrive, venant de Longwy-Bas. La Land-Rover de tête dépasse les gens de quelques mètres et stoppe. De l'intérieur jaillissent plusieurs CRS hurlant, la matraque haut levée, qui foncent au hasard sur les gens qui se trouvent là. Tout se passe très vite ; quelques secondes tout au plus. A peine les personnes très surprises ont-elles le temps d'esquisser un mouvement de recul que quatre d'entre elles sont saisies, frappées à coups de matraque. Il y a là deux sidérurgistes d'Usinor, 1 travailleur de la SNCF et l'envoyé spécial du Quotidien du Peuple qui effectuait un reportage à Longwy.

Il ne s'en faut que de quelques dixièmes de secondes qu'un tabassage en règle ne soit opéré : d'autres CRS sont descendus des cars et entourent les prisonniers en vociférant toutes sortes de menaces. Un officier parvient finalement à repousser ses hommes. Arrivé au commissariat, fouille brutale accompagnée d'injures. On fait retirer les chaussures des quatre qui doivent rester debout, sans s'appuyer, pendant plus de deux heures. Puis, permission est donnée de s'asseoir par terre, sur le carrelage... jusqu'à 10 heures le lendemain matin. Entre-temps, premier interrogatoire. On a aussi amené un jeune trouvé au hasard sur un trottoir et qui paraît-il a eu le tort de courir quand il a vu une voiture de flics foncer droit sur lui. Brusquement un ordre arrive : «Emmenez-les à Briey!». Menottes, camionnette... Les «gardés à vue» devront attendre au palais de justice de Briey ; Monsieur le procureur de la République n'est pas prêt. On enferme les cinq chacun dans une cellule comportant un banc fixé au sol pour tout mo-



Il y a quelques semaines à Longwy. La présence et les provocations policières : une permanence scandaleuse.

petite pour contenir tout le monde.

Après délibération, le président annonce que l'affaire est renvoyée à l'audience du mercredi suivant et que le mandat de dépôt est levé. Les inculpés sont néanmoins placés sous contrôle judiciaire et doivent se présenter chaque jour à la gendarmerie de Mont-Saint-Martin.

Des mots d'ordre jaillissent dans la salle, les inculpés sont accueillis à leur sortie et une manifestation spontanée s'organise. Les travailleurs et la population de Longwy sont décidés à ne pas laisser le pouvoir faire ses mauvais coups. Ils seront encore nombreux mercredi à Briey pour exiger la relaxe des inculpés.

Suite de la une

Aujourd'hui, tous les regards sont tournés vers la lutte résolue de ceux de Longwy, et c'est pour cela que le gouvernement s'en prend à Longwy. C'est pour cela enfin que le gouvernement développe une vaste offensive contre les libertés démocratiques, nos libertés. Les cinq qui passeront mercredi en jugement au tribunal de Briey ont été arrêtés à plus d'un kilomètre des affrontements. Ils n'avaient rien fait, mais le pouvoir veut des arrestations, des condamnations, des exemples. Comment ne pas faire le lien avec les condamnés du 23 mars et du 1^{er} mai, comment ne pas faire le lien avec ces jeunes, ces otages, qui sont aujourd'hui dans les prisons giscardiennes, coupables seulement d'avoir manifesté, ou de s'être trouvés aux abords d'une manifestation dont il avait été décidé en haut lieu qu'elle devait donner lieu à des incidents.

Être pris aux abords d'une manifestation ouvrière, cela peut conduire en prison dans la France de Giscard.

Le droit élémentaire de manifestation est bafoué, la loi anticasseur est appliquée à grande échelle — des responsables syndicaux sont perquisitionnés trois jours après qu'une manifestation ait lieu. Le droit de grève est remis en cause à la télévision et bientôt peut-être dans d'autres services publics, le droit d'affichage est menacé.

La liberté de la presse aussi est attaquée et ce n'est pas le moins grave. Parmi les cinq inculpés de Longwy figure Maurice Le Boudier, connu sous la signature de Gérard Privat. Envoyé spécial du Quotidien du Peuple, il ne faisait que son travail, celui d'informer largement les lecteurs sur ce qui se passe à Longwy.

En inculquant ainsi notre envoyé spécial, le pouvoir crée un très dangereux précédent. C'est au droit, élémentaire lui aussi, à l'information qu'il s'attaque, au travers de l'inculpation de Gérard Privat.

De telles atteintes aux libertés appellent impérativement une énergique riposte. Plus que jamais, nous devons être solidaires de la lutte des sidérurgistes pour l'emploi. Plus que jamais, nous devons mobiliser très largement pour défendre les libertés démocratiques, aujourd'hui largement attaquées. Nous exigeons la libération des emprisonnés du 23 mars et du 1^{er} mai, nous exigeons la levée de toute poursuite contre les inculpés de Longwy, nous exigeons la levée de toute poursuite contre notre envoyé spécial Gérard Privat.

Communiqué de presse

Dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 mai, la police s'est livrée à une répression sauvage contre les sidérurgistes et la population de Longwy, qui protestaient contre le brouillage de leurs radios libres. Le déchaînement délibéré de la violence des CRS a fait de nombreux blessés parmi les manifestants, dont un syndicaliste CFDT très grièvement atteint au visage. Deux journalistes, l'un d'Europe 1, l'autre de l'AFP, ont également été blessés.

Conformément à la pratique scandaleuse appliquée systématiquement lors des dernières manifestations ouvrières, la police a de plus arrêté pour les faire aussitôt inculper, sous divers prétextes, quatre travailleurs de Longwy et l'envoyé spécial du Quotidien du Peuple, Maurice Le Boudier, connu sous la signature de Gérard Privat.

La direction du Quotidien du Peuple dénonce avec la plus grande vigueur ces intolérables atteintes aux libertés démocratiques. Elle appelle tous ceux qui sont conscients de la gravité des attaques que multiplie le pouvoir contre les libertés de manifestation, de grève, et de presse, à exiger la levée de toute poursuite contre les inculpés de Longwy.

Nous ne devons pas permettre que le pouvoir prétende museler la presse en inculquant un envoyé spécial qui accomplissait son devoir de reporter aux côtés des travailleurs en lutte.

Accepter un tel précédent, ce serait permettre au gouvernement de lancer dans des attaques encore plus graves contre la liberté de la presse.

Paris, le 18 mai
Le Quotidien du Peuple

(Ce texte a été communiqué à l'ensemble de la presse parisienne)

Communiqué de presse de l'Union nationale des syndicats de journalistes

L'Union nationale du syndicat des journalistes (SNJ, CFDT, CGT, FO) s'inquiète des incidents survenus la nuit dernière à Longwy, au cours desquels deux journalistes, Michel Vuez de l'AFP et Michel Chapellier d'Europe 1, ont été blessés par un tir tendu de grenades alors qu'ils se trouvaient en reportage de manifestation de sidérurgistes. Tous les deux portaient des brassards de presse et les forces de police ne pouvaient ignorer leur qualité de journaliste. Les tirs ont été effectués à courte distance et à hauteur d'homme. Michel Vuez, le plus grièvement touché, souffre d'une double fracture du péroné et du tibia et a dû être opéré.

L'UNSJ proteste contre cette atteinte délibérée au libre exercice du métier de journaliste. Elle va s'adresser au ministre de l'Intérieur et lui demander des garanties pour que, dans l'avenir, les journalistes en mission professionnelle ne puissent plus être victimes de telles violences policières.

Nouvelles de Franche Comté

● Fonction publique : les hospitaliers à l'offensive

La journée d'action du 17 a été très diversement interprétée et très diversement suivie : critiquée dès son annonce comme une journée d'action de plus, sans perspectives, et prenant la forme d'un «rassemblement des mécontents», elle n'a guère été suivie dans les secteurs où des luttes dures s'étaient déroulées à la base, comme l'Équipement, et les grands lycées de la ville.

Par contre, elle a été l'occasion pour certains secteurs de montrer un mécontentement qui n'avait pas pu encore s'exprimer. Par exemple, les écoles primaires menacées de fermetures de classes, les petits services administratifs (comme les douanes). Une quinzaine de «policiers en tenue» se sont joints à la manifestation CGT, CFDT, FEN. A cette manifestation de plusieurs centaines de personnes, on remarquait une délégation de pompiers en grève administrative depuis fort longtemps, mais surtout les cortèges dynamiques du centre de tri des PTT et de l'hôpital. Les employés de l'hôpital devaient débrayer à plus de 150, ce qui est exceptionnel. Aussitôt après, ils ont occupé la direction de la DDASS, et les locaux de l'«Est Républicain», afin de faire entendre leurs revendications, portant surtout sur les effectifs : 20 créations de postes ont été annoncées pour l'an prochain, au lieu des 175 réclamées. Une assemblée générale a permis aux hospitaliers et par ailleurs aux communaux, de discuter des formes de lutte dans la Fonction Publique.

L'avant-veille, quelque 400 collégiens du bâtiment avaient manifesté dans les rues de Besançon pour protester contre le chômage qui les attend à la sortie de l'école, exigeant notamment la reconnaissance des CAP et des BEP et un emploi à la sortie.

● Kelton : débrayages pour les salaires

Pour la première fois depuis 2 ans, un débrayage massif (plus de 800 travailleurs), s'est produit dans la plus grosse entreprise d'horlogerie de Besançon. Les ouvriers de Kelton avec la CGT et la CFDT, réclament une hausse des salaires et une prime de vacances de 600 F. La direction a déjà accordé 3 % au 1^{er} juin. Mais les débrayages ont continué, plus particulièrement dans le service sous-traitance pour le compte d'IBM, qui emploie essentiellement des femmes (près de 200). Elles exigent un réajustement de leurs salaires dans la catégorie OP1. Devant le refus de négocier de la direction, les débrayages de 2 heures se sont transformés en grève totale.

● Menaces pour l'emploi

*A UNIMEL (autrefois dit Vendamme) : une nouvelle semaine de chômage technique (avec en plus des menaces de licenciements à la rentrée) est imposée aux travailleurs par la direction, après une période de cadences infernales pour satisfaire des commandes de pain d'épices.

*A TEXUNION (Beaume-les-Dames, dans le Doubs), une des dernières usines textile de la ville, est à son tour menacée de fermeture par le groupe DMC. Le 8 mai, un débrayage, suivi à 98 %, a été organisé pour s'y opposer, à l'appel de la CGT.

*A L'ALSTHOM UNELEC, la direction du groupe n'a apporté aucune garantie d'emploi aux 1 000 salariés de l'usine de Beaucourt près de Belfort.

*41 licenciements (sur 61 salariés) à la tuilerie Sturm, près de Belfort ont été annoncés officiellement après le refus de la part du Ministère du Travail du licenciement total.

Frouard (Pompey)

OFFENSIVES DES TRAVAILLEURS AUX ACIÉRIES MUNCH ET PLUSIEURS AUTRES USINES

Le Quotidien du Peuple du 12/05/79 dénonce l'intervention systématique des CRS aux Acieries de Pompey et chez Munch (Frouard). C'est la réponse de la bourgeoisie aux actions multiples et offensives qui ont lancé ou développé les travailleurs, ces dernières semaines. Frouard et Pompey sont deux agglomérations ouvrières, de nombreuses usines moyennes ou grandes y sont implantées. Comme ailleurs, la classe ouvrière y fait l'expérience de l'austérité, du chômage et des licenciements. Licenciements massifs : 91 licenciements à Bar Lorforge en 78, 120 chez Delattre en 78 et 79, plan de 600 licenciements dans les 2 années à venir aux Acieries, blocage de l'embauche partout.

Mais comme dans le reste du pays, les travailleurs développent leur riposte, en luttant contre le chômage et la restructuration, mais aussi en luttant contre l'austérité, contre la baisse de leur pouvoir d'achat, pour les 35 heures, pour leurs droits. Aux aciéries de Pompey les sidérurgistes du secteur de l'étrépage exigent une augmentation de 0,50 F de l'heure ; ils ont fait une semaine de grève totale, chaque tourné prenant son poste et occupant son atelier ; les interventions des CRS les ont conduits à une grande vigilance, des militants syndicaux couchant même dans l'atelier. Les CRS sont intervenus mardi 8 mai ; dès le lendemain très largement les

ouvriers des aciéries ont fait grève 4 heures par poste pour soutenir leurs camarades. Chez Munch à Frouard, c'est dans le cadre de la bataille pour les 35 heures que s'est développé l'action. Fin avril, une assemblée générale permet aux travailleurs avec leurs syndicats CFDT et CGT de débattre pour-quoi et comment lutter ; passage aux 40 heures sans perte de salaire (actuellement 42 heures), les classifications. Pour les avoir, il faut mener des actions dures, grève avec piquet. Après une réponse rapide et totalement négative du patron à une délégation, c'est la grève depuis mercredi 9 mai. Ce même jour le patron s'enferme dans son bureau,

s'affirmant séquestré aux ouvriers occupant le hall d'entrée, et appelle les CRS. La quasi totalité des 200 ouvriers (sur un effectif de 450) font grève depuis et sont présents devant l'usine. Vendredi 11/05, rencontre avec le patron qui relâche quelques «appâts», pour voir la réaction des gars qui ripostent par le blocage des portes et les piquets de grève. Une nouvelle rencontre est prévue mardi 15 mai, où les délégués viendront accompagnés des ouvriers et d'une délégation des ouvriers (100) de l'usine Munch de Hombourg (Moselle) qui se sont mis en grève ce lundi sur les mêmes revendications que leurs camarades de Frouard.

A Bar Lorforge, à côté des aciéries, depuis le 2 avril 1979, les 30 ouvriers de l'outilage font des grèves perlées pour obtenir le rajustement sur les autres chantiers (soit 1 F - 1,50 F de l'heure). La direction propose de négocier sur les bonis, ce que les gars refusent. Les 10 et 11 mai, occupation des locaux et blocage de la production. Les 30 ouvriers obtiennent

satisfaction pour l'essentiel y compris 8 heures de grève payées par une négociation directe entre eux et le patron.

Jullien (Pompey) est une boîte de confection où travaillent surtout des femmes. Depuis 4 ans le patron n'a accordé que les augmentations paritaires : les salaires réels sont plutôt bas. Vendredi elles se sont mises en grève d'abord pour obtenir 1 F de l'heure.

A Maxéville (banlieue de Nancy), c'est une filiale du groupe Pechiney qui s'est mise en grève depuis lundi : à l'IRBA où travaillent 180 personnes, une demi-heure de grève le matin pour l'Assemblée générale, 1 heure de grève l'après-midi. Ils n'ont pu, dans un passé récent, éviter une vingtaine de licenciements mais ils ont arraché des conditions relativement bonnes (plus de 57 ans, maintien de 75 % de salaire jusqu'à 60 ans). Pour l'emploi, ils prennent alors les devants et exigent des garanties, ils demandent également 75 F par mois plus 2 %.

Corr. Nancy

QUEL BILAN TIRER DE LA GREVE DU 17 MAI DANS LA FONCTION PUBLIQUE A NANTES ?

Une fois de plus les fédérations appelaient à 24 heures de grève mais cette fois-ci dans la Fonction publique...

Dans le département de la Loire-Atlantique, elle a été suivie assez bien, notamment dans l'enseignement (80 %) (maternelle et primaire surtout), PTT : 50 à 60 % (notamment les centres de tri et les bureaux de poste), chez les communaux également où, à Nantes, ceux-ci, après le 17 ont décidé de poursuivre la lutte, pour la satisfaction de leurs revendications (augmentation des salaires, titularisation de tout le personnel, embauche à temps complet ; renouvellement des contrats...). Ceci dit, une manifestation était organisée à Nantes où 2 à 3 000 personnes ont participé. Manifestation bien tenue par l'absence de perspectives et qui ne reflétait pas le nombre de fonctionnaires en grève.

Cependant deux cortèges, par leurs mots d'ordre combatifs, se détachaient de la manifestation : cortège de LEP en lutte (une cinquantaine) dénonçant avec force les mesures Beullac : «Beullac, menteur, tu fabriques des chômeurs» et aussi «LEP, caserne, embrigadement,

y'en a marre». L'autre cortège était celui de la CFDT PTT (un des gros cortèges avec les enseignants) scandant : 2 800 F mini, 35 heures maxi, sans perte de salaire ; dénonçant le démantèlement, l'arrêt de l'embauche et le blocage des mutations ainsi que le droit de grève. C'est d'ailleurs le seul cortège à avoir lancé un mot d'ordre dessus.

OU EN EST-ON A NANTES-GARE ?

La grève, il est vrai, a été majoritaire (comme dans l'ensemble des PTT au niveau du département) au centre de tri. Ceci dit, bien des gars se disent que y'en a marre de ces grèves de 24 heures, de filer du fric pour rien à l'administration (alors que l'on se bat pour 2 800 F mini) et qu'il faut faire quelque chose... L'idée de se rassembler pour en discuter fait son chemin dans la tête de beaucoup de gars.

De plus, à la dernière réunion (jeudi 10) de la section CGT, l'affrontement est de plus en plus dur entre ces syndicalistes et certains responsables de la section de Nantes-Gare. Autrement dit, dorénavant, 2 voies s'affrontent clairement ; celle de la lutte

efficace (pour faire reculer gouvernement et administration) et celle que prône le PCF (les éternelles 24 heures démobilitatrices).

De plus, dans la section, celui-ci fait preuve d'un cynisme incroyable avançant des arguments du style : «On voudrait bien se lancer dans une lutte efficace, mais ce sont les gars qui ne voudraient pas et ne suivraient pas». Ces messieurs ne sont pas à une contradiction près, car à Nantes-Gare les grèves sont quasiment toujours majoritaires...

LAINIÈRE DE ROUBAIX : ORDRE D'ÉVACUATION

L'usine de la Lainière à Roubaix est occupée depuis jeudi dernier, pour les salaires. (Voir QdP précédents). Le président du tribunal des référés de Lille a rendu vendredi une ordonnance d'évacuation immédiate des locaux par les grévistes.

CREUSOT-LOIRE MARREL (RIVE-DE-GIER - LOIRE)

Depuis plusieurs semaines, l'usine Creusot-Loire-Marrel de Rive-

de-Gier dans la Loire est en effervescence, de même que les autres usines du groupe Creusot-Loire du département : l'usine de Firminy (vallée de l'Ondaine), et de Lorette (Saint-Chamond). A Rive-de-Gier, la situation est plutôt tendue, puisque vendredi matin, les non-grévistes ont retenu le maire PCF pour qu'il fasse retirer les piquets de grève. C'est dans cette usine que la direction va demander cette semaine l'autorisation de licencier 700 personnes. C'est l'avenir même de Rive-de-Gier qui est en jeu !

Corr. PTT NANTES-GARE

PARIS : SUCCES DU MEETING

«EUROPE : SOLIDARITÉ DES PROLÉTARIATS ET DES PEUPLES»

Le meeting organisé à Paris sur le mot d'ordre : «Europe : solidarité des prolétariats et des peuples» par le PCML, le PCR ml et l'UCJR s'est déroulé avec succès dimanche après-midi. Les mille personnes rassemblées, attentives et souvent enthousiastes, ont démontré qu'entre l'Europe des capitalistes et la dénonciation chauvine qu'en fait le PCF, il existe une troisième voie : celle qui, tout en prenant en compte certaines possibilités accrues de résistance aux deux superpuissances que comporte le rapprochement entre pays européens, voit dans la lutte des classes ouvrières et des peuples d'Europe, non seulement la perspective du socialisme, mais aussi la meilleure défense de l'indépendance nationale.

Trente millions de journées de grève en 1977 et beaucoup plus certainement encore en 1978 : le montage audio-visuel qui, tirant ce bilan, présentait le développement des luttes dans notre continent, a précédé devant une salle déjà pleine l'ouverture du meeting. Tour à tour, les interventions de camarades engagés dans les luttes aussi bien en France que dans divers pays européens allaient en faire la démonstration.

C'étaient d'abord les sidérurgistes qui avaient la parole : ceux de France, avec Henri aciériste à Usinor-Dunkerque, qui retraçait la récente grève de son entreprise, mobilisée autour des travailleurs du parc à brames ; il concluait en indiquant que, même si des difficultés existent, même s'il faut surmonter

des problèmes pour réaliser l'unité des différents secteurs, la classe ouvrière refuse dès aujourd'hui de faire les frais de la crise. Avec Thomas Wiechert, ceux d'Allemagne étaient présentes à leur tour, forts de leur récent mouvement de six semaines pour les 35 heures.

Soulignant qu'une telle lutte était sans précédent depuis 1929, il indiquait comment les métallos de RFA avaient ouvert une brèche, imposant les 6 semaines de congés payés, que le patronat des autres branches n'ose plus refuser aux travailleurs qui les revendiquent, contraignant la direction réformiste du syndicat à sortir de la division catégorielle des augmentations en pourcentage lors des négociations qui vont s'ouvrir sur la convention collective.

Pierrot, ouvrier luxembourgeois, démontrait ensuite comment, dans des conditions jusqu'ici favorables à une politique de collaboration de classes, la crise faisait mûrir les conditions des luttes à venir. «Longwy, Denain, nous montrent le chemin !» : la salle saluait ainsi, après le camarade de Dunkerque, une militante CFDT employée à Usinor-Longwy (Mont-Saint-Martin). Elle retraçait les multiples actions efficaces des travailleurs du Pays-Haut, soulignait l'unité qui s'était soudée jeudi dernier, lors de la riposte à l'agression policière, entre syndiqués CFDT et CGT. Après avoir stigmatisé les manœuvres du pouvoir et les tentatives de récupération du PCF, elle affirmait : «Nous avons bien l'intention d'imposer des reculs au gouvernement».

Après les sidérurgistes, les chômeurs dénonçaient les conséquences de la crise. Cent chômeurs organisés dans un comité à Angers, plusieurs centaines de bulletins du comité diffusés : Gilles retrace vigoureusement cette expérience. Les responsables de l'EDF retenus pour imposer le rétablissement du courant après les coupures, l'office HLM mis en demeure de mettre fin aux expulsions, la mairie de gauche pas plus ménagée qu'elle ne le mérite, la solidarité tissée avec la CGT-EDF et des employés de l'ANPE, ce sont les premiers pas sur la voie où il appelle à s'engager : «Résistance populaire contre la crise !». Pepe Morone, du mouvement des chômeurs organisés de Naples, fera ensuite dans une intervention très riche

le bilan d'une expérience unique en Europe, avec 15 000 sans travail organisés, des manifestations de plus de 100 000 personnes, en rupture avec la politique de collaboration de classes du PCI. Jesu Casajus, du Syndicat unitaire des ouvriers agricoles de Navarre, apportera un dernier témoignage. Retraçant la vie et la lutte des travailleurs de la campagne de cette province basque, il s'écrie, dans la droite ligne des interventions précédentes : «Dans l'Europe unie, l'union des travailleurs doit être encore plus forte !».

Après un montage sur les dangers de guerre, Robert Emery et Pierre Bauby intervenant au nom du PCR ml et du PCML. Robert Emery a remis à leur juste place les élections européennes de juin, démontrant que les impérialismes du continent, défendant chacun leurs propres intérêts, ne s'apprêtaient pas à construire un super-Etat. Il a fait justice des outrances du PCF sur une prétendue «Europe germano-américaine» et rappelé que le plan Davignon n'était que le produit d'une concertation des bourgeoisies européennes contre les sidérurgistes de tous les pays d'Europe. Jeudi dernier, «les travailleurs de Longwy n'avaient pas en face d'eux des gens en vert de gris et en casques à pointe, mais bien des uniformes de CRS et de gendarmes mobiles !», a-t-il rappelé sous les applaudissements, ajoutant : «Il faut rappeler à monsieur Marchais que c'était il y a quarante ans qu'il fallait porter tous ces coups contre l'Allemagne». Dénonçant les 100 000

licenciements de sidérurgistes en Europe, l'expulsion des immigrés de France et d'Allemagne, l'élimination des petits paysans, l'Europe des polices et des justices, il a souligné les exemples de solidarité internationaliste entre ouvriers des différents pays : l'écho européen de la lutte des Lip en 1973, la convergence du combat des sidérurgistes français et allemands, le refus des ouvriers du Livre de Belgique d'imprimer *Le Parisien Libéré*, de ceux d'Allemagne d'imprimer le *Times*. Il a retracé sa propre expérience, au sein du trust Michelin, où les ouvriers allemands ont soutenu leurs camarades français, et ceux-ci leurs frères d'Espagne.

En conclusion, il a signalé que le rapprochement entre les bourgeoisies européennes présentait une possibilité de meilleure résistance aux deux superpuissances. Mais «la meilleure manière de nous opposer aux dangers de guerre est de faire progresser la voie révolutionnaire !». Pour ceux qui ne

choisiront pas l'abstention, le PCR ml éditera donc, pour les élections du 10 juin, des bulletins représentant ses positions.

Pierre Bauby a ensuite dit : «L'Europe capitaliste est incapable de défendre les travailleurs». Il a souligné le développement des dangers de guerre. Il a montré qu'en attaquant partout dans le monde, en Afghanistan, au Yémen, en Angola, au Zaïre, en Ethiopie et en Erythrée, au Kampuchéa et au Laos, l'URSS visait en fin de compte l'Europe, enjeu stratégique de sa rivalité avec les USA. Après avoir dénoncé l'aveuglement entretenu par tous les grands partis bourgeois, et notamment le PCF, il a rappelé qu'au-delà des aspects positifs que comportait dans cette situation l'unité des pays d'Europe, l'élément décisif était la lutte des peuples.

Plus que jamais, il était justifié qu'un tel meeting se sépare en chantant l'*Internationale*, hymne de la solidarité prolétarienne.

Jean LERMET

Contre les atteintes aux libertés à Longwy

La présidence du meeting a vigoureusement condamné les brutalités policières commises à Longwy dans la nuit de jeudi. Elle a dénoncé l'intolérable atteinte aux libertés démocratiques que constitue l'arrestation arbitraire de cinq personnes, dont Maurice Le Boudier, l'envoyé spécial du *Quotidien du Peuple*.

La commission des lois renforce la législation anti-immigrés

La mise au point de la législation répressive contre les travailleurs immigrés en France se poursuit. Vendredi la commission des lois de l'Assemblée Nationale a adopté le projet de loi gouvernemental concernant les conditions d'entrée et de séjour des immigrés, avec des amendements encore plus répressifs. Si l'un d'eux supprime l'expulsion en cas de refus de renouvellement d'une carte de séjour, deux autres créent deux nouveaux cas d'expulsion : si l'entrée régulière en France ne peut être justifiée, ou si un immigré est resté plus de trois mois sans obtenir un premier titre de séjour. Expulsion

encore d'un immigré, s'il a fait l'objet «d'une condamnation pénale définitive pour défaut de titre de séjour», ou «auquel le renouvellement d'une carte de résident temporaire a été refusé et qui s'est maintenu sur le territoire».

Seules concessions de la commission : le retrait d'un article subordonnant le renouvellement de la carte de résident ordinaire à la justification du paiement des impôts. Par ailleurs, «les étrangers titulaires d'une carte de séjour ordinaire résidant en France avec leur conjoint et leurs enfants» peuvent obtenir une carte de «résident privilégié» après un séjour d'un an.

● Meeting commun PCI - PCF

Samedi, Marchais et Berlinguer ont tenu un meeting commun sur l'Europe à Marseille, devant quelque 20 000 personnes. Les leaders des deux partis ont soigneusement évité de s'appesantir sur les divergences importantes qui les séparent sur la question européenne : on sait que le PCI s'est prononcé pour un renforcement des pouvoirs du Parlement européen, et pour l'entrée des trois pays de l'Europe du Sud dans le Marché commun. Marchais et son compère se sont répandus en propos généraux sur les «objectifs communs» qu'ils défendraient à l'Assemblée européenne.

Au même moment, le PCI et le PC belge signaient une déclaration commune pour exiger «un accroissement des pouvoirs du Parlement européen».

● 52 % des socialistes pour un rapprochement PS - UDF

Selon un sondage effectué par le journal *Le Matin*, 52 % des électeurs socialistes sont favorables à un rapprochement du PS avec l'UDF plutôt qu'avec le PCF. Mitterrand a réagi à la publication de ce sondage, jurant ses grands dieux qu'il existait de profondes divergences entre les positions du PS et de

La tribune du meeting

A la tribune de ce meeting avaient pris place : Thomas Wiechert, sidérurgiste allemand de Brême, communiste ; Jesu Casajus, du Syndicat unitaire des ouvriers agricoles de Navarre, membre du Parlement régional ; Pierrot, ouvrier luxembourgeois ; Pepe Morone et Antonion Miliore, du Mouvement des chômeurs organisés de Naples ; Henri, aciériste à Usinor-Dunkerque ; Gilles, du Comité de chômeurs d'Angers ; Robert Emery, du Bureau politique du PCR ml et Pierre Bauby, du Bureau politique du PCML. André Druenes, membre du Bureau politique du PCML et Gabriel Ferréol, membre du Bureau politique du PCR ml, présidaient la séance.

l'UDF, y compris sur la question européenne. Mitterrand a opposé l'Europe des travailleurs, qui serait celle des socialistes, à l'Europe du grand capital de madame Veil.

Le même sondage du *Matin* donne des intentions de vote : 30 % pour la liste Veil, 26 % pour le PS, 19 % pour le PCF, 18 % pour le RPR, 2 % pour le PSU, 1,5 % pour la liste LO-LCR, 2 % pour les écologistes, 1 % pour l'extrême-droite.

● Plusieurs soldats arrêtés au 4^e hussard de Besançon

Alors que 80 signatures de la pétition nationale étaient déjà recueillies, l'autorité militaire n'a pas hésité à faire arrêter et mettre au trou au moins sept soldats dont on est sans nouvelles depuis le 8 mai. Il s'agit en particulier d'un adhérent du SGEN d'Orléans et de plusieurs militants des JC, qui protestaient contre l'absence de liberté de la presse dans les casernes. Par ailleurs, des pressions sont effectuées contre les signataires de la pétition pour qu'ils retirent leur signature et se désolidarisent d'éventuels «meurs». Malgré cela, la pétition a recueilli plus de deux cents signatures qui réclament notamment la gratuité des transports et l'augmentation de la solde, des permissions régulières de 48 heures, la liberté d'information et d'expression, etc. Un mouvement de solidarité et de protestation se développe à l'université, et à l'initiative de la CFDT.

SADO (Dunkerque)

RESISTANCE A LA REPRESSION

Jeudi, 6 h 45, trois fourgons de police urbaine s'arrêtent devant la SADO. Le commissaire accompagné d'un huissier, s'avance vers le car qui empêche l'entrée. Lecture est faite de l'ordonnance de référé, exigeant l'expulsion. Les huit grévistes présents re-

fusent et s'enferment dans le car. Les flics parviennent à entrer et tabassent sans ménagement.

Pendant ce temps, arrivent par derrière des gardes mobiles (environ 150) et une quarantaine de flics urbains. Bilan : six blessés, dont l'un a plusieurs dents

cassées. Dès la nouvelle de l'intervention, les autres grévistes arrivent ainsi qu'une dizaine de délégués d'Usinor. Les grévistes parviennent à dégonfler les pneus du car, bloquant l'entrée et s'allongent pour empêcher le redémarrage partiel des lignes. Les flics urbains chargent à nouveau, cependant que le patron filme la bagarre derrière trois rangées de gardes mobiles, de même que deux caméras de police.

Néanmoins, quatre cars sortent. Mais ceux-ci auront les pneus dégonflés quelques centaines de mètres plus loin, au carrefour près des bureaux d'Usinor. De nombreuses délégations CGT et CFDT prennent position devant la SADO, dont l'entrée est gardée par plusieurs rangées de gardes mobiles. Des gars d'Hulster (entreprise de transport) mettent leurs bus pendant quelque temps entre les gardes mobiles et les grévistes.

En début d'après-midi, on apprenait que le sénateur PCF avait négocié le retrait des gardes mobiles, et qu'une réunion avec le patron aurait lieu à 16 heures. Les gardes mobiles se sont bien retirés, mais pas très loin (à Saint-Paul). L'entrevue ne donne aucun résultat.

Pendant ce temps, le patron a fait préparer 14 bus qu'il a revendus à Saviem, pour les livrer à

Lille, où des cars neufs sont en attente, et fait enlever des pièces sur les bus restants. Ils ne sont pas allés loin : les pneus sont crevés, un pare-brise éclate. Plusieurs heures seront nécessaires pour les remettre en état. C'est un cortège impressionnant qui prendra l'autoroute de Lille : motards, cars de flics, fourgons de gardes mobiles pour accompagner les cars. Les grévistes peuvent toutefois les précéder quelque temps pour retarder leur avancée. Ensuite, les entrées de l'autoroute seront bloquées.

La communauté urbaine de Dunkerque a fait diffuser un texte, où elle déclare n'être pas responsable, affirme qu'elle soutient les grévistes. Mais elle omet de dire qu'elle exerce sur eux des pressions, comme le maire de Saint-Paul disant à un chauffeur : « On ne comprend pas votre position, vous auriez dû accepter les propositions du sous-préfet ». C'est-à-dire : aucune indemnisation, prêt de 600 F remboursable, et acceptation du licenciement. La CUD dénonce le contrat de sous-traitance... au bout de deux mois. Est-ce pour aider les grévistes ou pour en faire des chômeurs ? En tous cas, l'intervention n'a rien changé, et à la SADO, la grève continue.

Corr. DUNKERQUE

● La Chine libère des prisonniers vietnamiens

La Chine a libéré ce lundi 120 prisonniers vietnamiens blessés ou malades. Le Vietnam devrait également libérer des prisonniers chinois dans les prochains jours. Les négociations sino-vietnamiennes viennent d'être suspendues, la Chine reprochant au Vietnam de poursuivre des troupes khmères en territoire thaïlandais, menaçant l'indépendance de ce pays.

● Nouveau raid israélien au Liban

Un commando israélien a débarqué dans la nuit de jeudi à vendredi à une douzaine de kilomètres au Nord de Tyr et a attaqué un camp de la résistance palestinienne appuyé par les tirs de ses hélicoptères et de 3 vedettes. On ne connaît pas le nombre de victimes. D'autre part, la commission ministérielle israélienne pour l'autonomie a publié un rapport qui dévoile les intentions réelles d'Israël en signant les accords de Camp David : après une période de 5 ans de fausse autonomie en Cisjordanie et à Gaza, l'Etat sioniste revendiquerait la souveraineté totale de ces territoires !

● Nouveau sous-marin soviétique

La marine américaine croit savoir selon ses renseignements que l'URSS possède désormais un avantage en matière de sous-marin. L'URSS aurait mis au point un sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire dont la coque en titane lui permet de plonger jusqu'à une profondeur de 900 mètres et de naviguer en surface à la vitesse de 40 nœuds (65 km/h).

● Felipe Gonzalez quitte la direction du PSOE

Dimanche, le congrès du PSOE a mis en minorité son secrétaire général Felipe Gonzalez, par 61 % des mandats, refusant d'abandonner la référence au marxisme. Gonzalez a décidé d'abandonner son poste. Au-delà du débat sur la référence au marxisme, que Gonzalez voulait abandonner, celui-ci semble surtout payer l'échec de son parti aux élections législatives de mars dernier, où le PSOE avait espéré quelque temps parvenir au gouvernement.

Les Solmer manifestent à Cannes



Vendredi, un millier de travailleurs de la Solmer ont manifesté à Cannes, troublant la sérénité du festival. Les forces de police ont finalement autorisé la manifestation, mais le festival a été suspendu l'après-midi. Les manifestants scandaient : « nos 300 francs », « Solmer doit payer », et « Longwy, Denain nous montrent le chemin ». Les flics ont accompagné les manifestants jusqu'à leurs cars. Un meeting doit avoir lieu mercredi à 15 heures devant la Solmer.

Yougoslavie - URSS

TITO RÉAFFIRME SON ATTACHEMENT AU NON-ALIGNEMENT

Achevée lundi, la visite du maréchal Tito en URSS revêtait une importance particulière, à quelques mois du sommet des non-alignés de la Havane en septembre (où la Yougoslavie joue un rôle essentiel). Alors que dans

la dernière période les relations soviéto-yougoslaves se sont détériorées, la Yougoslavie poursuit sa politique d'indépendance vis-à-vis de l'URSS en invitant le président Hua Guofeng à Belgrade en août 78 et dénonce l'agression puis l'invasion vietnamienne soutenue par l'URSS au Cambodge. Seuls les échanges économiques se sont intensifiés depuis 1976.

Si Yougoslaves et Soviétiques ont exprimé dans le communiqué publié vendredi à l'issue des entretiens bilatéraux leur désir de poursuivre le dialogue et d'approfondir la coopération entre les deux pays, le maréchal Tito a insisté pour que cette coopération reste sur la base des documents signés en 1955 et 1956 qui insistent sur le respect mutuel de l'indépendance et de l'autonomie de décision. A propos de la détente, le chef de l'Etat yougoslave a précisé qu'elle devait se manifester « par des actes concrets » et « s'étendre à toutes les régions du monde et à tous les pays ». Il a demandé « l'élimination

énergique » des interventions militaires, réaffirmant de manière indirecte sa condamnation de l'invasion du Cambodge par le Vietnam. Le maréchal Tito a souligné que la situation internationale suscite des inquiétudes en raison de nombreuses crises et problèmes non résolus.

Au terme de cette visite, qui n'indique pas de changements notables dans l'évolution des relations entre les deux pays, la Yougoslavie exprime sa volonté de maintenir une position non-alignée, malgré les pressions de l'URSS. Pour Tito, la détente pour être effective devra se matérialiser par la cessation des interventions militaires, en particulier celles des deux superpuissances qui rivalisent pour obtenir l'hégémonie mondiale. En ce qui concerne les échanges économiques entre les deux pays, on notera à l'issue de la visite de Tito une augmentation des échanges de l'ordre de 4 milliards de dollars pour le prochain accord quinquennal qui portera sur la période 1981-1985.

Frank ROUSSEL

TEHERAN : MANIFESTATION CONTRE LA CENSURE

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté samedi à Téhéran pour protester contre la censure. Un représentant des fedayin du peuple a déclaré lors du meeting : « Les opportunistes veulent nous voler notre révolution ». Les manifestants protestaient contre le fait que des officiers de l'armée du Shah restent en fonction. Le premier ministre Bazargan avait critiqué vivement les « ouvriers, qui occupent les entreprises ».

LES ARMATEURS RÉCIDIVENT

Mouvements chez les marins contre des salaires de 400 francs par mois

Les armateurs récidivent dans leur tentative de liquidation du statut social des marins. En octobre de l'année dernière déjà, la Compagnie maritime des chargeurs réunis avait décidé de passer outre la législation française en embauchant des marins indonésiens, sans droits et avec des salaires dignes du temps de l'esclavagisme. Les marins avaient riposté par des mouvements de grève qui avaient pratiquement paralysé pendant 17 jours les ports français. La commission de conciliation, réunie le 4 novembre 1978, avait précisé qu'il était exclu de recourir à la sous-traitance pour embaucher les équipages des navires français. Les armateurs avaient en effet découvert une combine en faisant embaucher les équipages par une tierce société pour éviter les complications. Ils prétextaient à l'époque des difficultés financières et avançaient que c'était le seul moyen de faire des économies et de préserver ainsi la flotte marchande nationale.

Des économies, on comprend qu'ils en fassent à ce tarif : des salaires de

400 F mensuels, les différentes indemnités (rapatriement, ...) comprises ! Maintenant c'est au tour de la Société Navale Delmas-Vieljeux d'embaucher des marins dans ces conditions, après avoir licencié 79 travailleurs administratifs ! Cette compagnie doit embarquer 19 marins indiens à Bombay en remplacement de l'équipage français. Le Theule, minis-

tre du transport, qui avait encouragé cette pratique, puis devant la grève qui durait avait dû reculer, renouvelle avec la direction de la marine marchande son soutien aux armateurs esclavagistes.

Devant cette nouvelle menace du statut des marins, les syndicats CGT et CFDT appellent à des retards aux appareillages de 48 heures.

● Visite officielle de Castro au Mexique

C'est en ami d'un peuple frère que s'est présenté Fidel Castro pour sa visite officielle de deux jours au Mexique, visite qu'il a cherché à opposer à celle de Carter il y a quelques mois, en affirmant : « Nous ne venons pas acheter du pétrole ou du gaz, mais apporter notre solidarité au Mexique ». Mais il aura néanmoins beaucoup été question du pétrole mexicain, lors des entretiens avec le président Portillo. Celui-ci devait se prononcer en faveur d'un ordre économique plus juste et d'une politique énergétique saine afin que « toutes les sources d'énergie soient utilisées de telle manière qu'elles bénéficient à un monde dans lequel les inégalités se convertissent en angoisses pour les pauvres et les faibles ». D'autre part, Castro a tenu à souligner que Cuba n'envisagerait pas la reprise des relations diplomatiques avec les Etats-Unis, tant que ceux-ci ne mettront pas fin au blocus économique de l'île.